



VILLE DE  
CHAMPAGNE SUR OISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023

Le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire.

**Présents :** M Stéphane CARTEADO, M. Jean-Jules MORTEO, Mme Marie BEAUMELOU, Mme Sophie MOUQUET, Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, Mme Alexandra MARGUERITE, M. Arnaud DUBOIS, Mme Marina LOOS, Mme Stéphanie LAFINE, M. Thierry JOUE, M. Priam PUCA, Mme Ermelinda AMEAO, M. Fabien PIVETTE, Mme Ilda FELICADE, Mme Sophie LEVASSEUR, M. Christian MIGLIAVACCA, Mme Christine VISINE.

**Absents ayant donné pouvoir :**

M. Pascal VAUZELLE pouvoir à M. Stéphane CARTEADO,  
M. Didier VAUCHEL pouvoir à M. Jean Jules MORTEO  
M François-Xavier DUBROUS pouvoir à Mme Marie BEAUMELOU  
Mme Valérie COLAROSSO pouvoir à M. Abdel BABACI  
M. Nicolas LHERBIER pouvoir à M. REBYFFE,  
Mme Corinne VASSEUR pouvoir à M. Christian MIGLIAVACCA  
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Mme Sophie LEVASSEUR  
M. Albert ALFANDARI pouvoir à Mme Christine VISINE

**Absente excusée :** Mme Nathalie JULIAT,

**Absente non excusée :** Mme Nathalie CHABLE

**Secrétaire de séance :** M. Fabien PIVETTE

**N°20232303-12 : Autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) 2023**

Il s'agit en l'occurrence d'approuver la nouvelle situation des autorisations de programmes en 2023 compte tenu des réalisations et de l'avancée des projets sur les années antérieures,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'instruction budgétaire et Comptable M57,

**Considérant** la nécessité de réviser les Autorisations de Programme pour 2023 compte-tenu des réalisations comme ci-dessous :

Autorisation de Programme (AP)	Pour mémoire, AP votée y compris ajustement années antérieures	Révision exercice 2023	Total cumulé	Crédits de paiements antérieurs	Crédits de paiements ouverts au titre de l'année 2023
Eclairage public	779 200,00	0,00	779 200,00	668 993,34	49 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 24/03/2023

Application agréée E-legalite.com

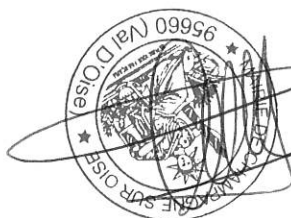
99\_DE-095-219501343-20230323-20232303DEL

**Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à, à l'unanimité des voix (27 voix POUR dont 8 pouvoirs),**

**DECIDE** de modifier la délibération de révision des autorisations de programme et crédit de paiement (AC/CP) comme indiqué ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Champagne sur Oise, le 24 mars 2023

Le Maire,



Stéphane CARTEADO

Date de convocation : 17/03/2023

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 19

Votants : 27

Dont pouvoirs : 8

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication*

REÇU EN PREFECTURE

le 24/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-095-2195 01343-2023 0323-202323 03DEL